

[v.cuenot@mairielesrousses.fr](mailto:v.cuenot@mairielesrousses.fr)

---

**De:** Mairie Les Rousses <contact@mairielesrousses.fr>  
**Envoyé:** mardi 5 juillet 2022 15:53  
**À:** v.cuenot@mairielesrousses.fr; urbanisme@mairielesrousses.fr  
**Objet:** TR: Examen conjoint révision allégée du PLU  
**Pièces jointes:** Les Rousses Localisation Chgt Destination.pdf



**Mairie Les Rousses**  
281 rue Pasteur, 39220, Les Rousses  
Tél : +33 (0)3 84 60 01 52  
[www.mairielesrousses.fr](http://www.mairielesrousses.fr)  
[contact@mairielesrousses.fr](mailto:contact@mairielesrousses.fr)

---

**De :** Claude Bailly [<mailto:claude.bailly@jura.chambagri.fr>]  
**Envoyé :** mardi 5 juillet 2022 15:04  
**À :** Christophe Ruellan <[c.ruellan@jura.soliha.fr](mailto:c.ruellan@jura.soliha.fr)>  
**Cc :** [contact@mairielesrousses.fr](mailto:contact@mairielesrousses.fr)  
**Objet :** Examen conjoint révision allégée du PLU

Bonjour

Je vous prie de m'excuser car je suis retenu au dernier moment par un autre document d'urbanisme intercommunal.

Je ne pourrai pas participer demain mais je vous transmets mes observations.

La révision porte sur :

- l'extension du secteur Ueq sur la zone N
- l'évolution du règlement de la zone UA
- Le changement de destination d'un bâtiment situé en zone Ns

Sur deux premiers points, la Chambre d'agriculture n'a pas d'observations particulières.

Sur le dernier point, le changement de destination rectifie un oubli d'identification. La construction est difficile d'accès et isolée au sein d'un ilot agricole régulièrement exploité et déclaré à la PAC. La Chambre d'agriculture est **FAVORABLE sous réserve** que les futurs habitants soient bien informés que l'accès et la résidence sur place ne doivent pas perturber l'activité agricole et pastorale sur l'ilot agricole.

Des aménagements spécifiques, clôtures, passages canadiens... sont peut-être à prévoir à la charge du futur résident ou de la collectivité. Je vous invite à vous rapprocher de l'exploitant agricole LE GAEC DU NOIRMONT et des propriétaires.

Sous cette réserve la Chambre d'agriculture est favorable à la Révision allégée de votre PLU

A votre demande, nous vous transmettrons un courrier officiel.

Vous en souhaitant bonne réception

Bien Cordialement

**Claude BAILLY**

*Chargé de mission Urbanisme et Foncier*

Tél: 03 84 35 14 66

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Chambre d'agriculture du Jura

455 rue du Colonel de Casteljau

B.P. 40417 - 39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

Tél.: 03 84 35 14 14

<https://bourgognefranchecomte.chambresagriculture.fr/jura/>



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
JURA